

BP JEPS AGFF

Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Éducation Populaire et du Sport

Activités Gymniques de la Forme et de la Force

Mention

Haltères, musculation et forme sur plateau



Formation habilitée Jeunesse et Sports

Prépa-Sports

285 Rue du docteur Aynaud

13 857 Aix en Provence

Tel : 04 42 90 57 08

www.prepa-sports.com



BP JEPS AGFF : 4 Mentions

BP JEPS AGFF
Activités Gymniques de la Forme et de la Force

4 Mentions



Activités Gymniques Acrobatiques

Activités Gymniques d'Expressions

Forme en cours collectifs *

Haltères, musculation et forme sur plateau *

* Mentions proposées par Prépa-Sports

Champs et nature des interventions

Les activités conduites par les titulaires du Brevet Professionnel de la spécialité « Activités Gymniques de la Forme et de la Force », sont classées autour de deux fonctions :

◆ **Conduite d'un projet d'animation:**

Conduire un projet d'animation, de découverte, de perfectionnement, et/ou d'initiation en encadrant des activités physiques visant le maintien, l'entretien, le développement de la condition physique et le développement psychomoteur tout en assurant la protection des pratiquants et des tiers.

◆ **Participation à la vie, à l'organisation et à la gestion de la structure :**

L'animateur des « Activités Gymniques de la Forme et de la Force » participe au fonctionnement, à la gestion et au développement de la structure dans le cadre d'un projet global, des objectifs de la structure et des responsabilités qui lui sont confiées compte tenu des publics visés.

BP JEPS AGFF : 10 Unités Capitalisables

La formation est directement issue du référentiel métier. Elle vise un ensemble de capacités permettant la validation des compétences. C'est pourquoi elle s'articule en 10 unités capitalisables :

	UC Transversales
UC 1	Etre capable de communiquer dans les situations de la vie professionnelle
UC 2	Etre capable de prendre en compte les caractéristiques des publics pour préparer une action éducative
UC 3	Etre capable de préparer un projet ainsi que son évaluation
UC 4	Etre capable de participer au fonctionnement de la structure
	UC Communes
UC 5	Etre capable de préparer une action d'animation dans le cadre des « activités gymniques de la forme et de la force »
UC6	Etre capable d'encadrer une personne ou un groupe dans le cadre d'une action d'animation utilisant des « activités gymniques de la forme et de la force »
	UC de la Mention
UC 7	Etre capable de mobiliser les connaissances nécessaires à la conduite des activités professionnelles de la force
UC 8	Etre capable de conduire une action éducative pour la force
UC 9	Maîtriser les outils ou techniques des activités de la force
	UC d'Adaptation à l'emploi
UC 10	Etre capable d'organiser la pratique de la remise en forme à travers la notion de Sport-Santé

Exigences préalables à l'entrée en formation :

Les exigences préalables à l'entrée en formation ont pour objectif de vérifier les capacités du candidat à suivre un cursus de formation.

Exigences minimales préalables à la mise en situation pédagogique :

Les exigences minimales préalables à la mise en situation pédagogique permettront aux stagiaires d'intervenir de manière autonome sur l'entreprise (dès le deuxième mois de formation).

Conditions d'accès :

- Etre âgé de 18 ans minimum,
- Avoir réussi les exigences préalables à l'entrée en formation de la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse et des Sports PACA,
- Avoir réussi le test de sélection,
- Etre titulaire de l'AFPS ou du PSC1 (nous consulter si ce n'est pas le cas).

Exigences préalables à l'entrée en formation :

Le 16 Septembre 2010 (Clôture des dossiers le 16 Août 2010).

Voir le document expliquant les modalités de réalisation des exigences préalables pour chacune des mentions de la spécialité « Activités Gymniques de la Forme et de la Force ».

Test de sélection :

Epreuve organisée par Prépa-Sports, le 16 Septembre 2010.

- Entretien,
- Epreuve écrite.

La formation :

- **Durée :** Du 04 octobre 2010 au 24 juin 2011.
- **Volume horaire global :** 1250 heures.
- **Lieux des cours :**
 - ♦ *Théoriques :*
Prépa-Sports : 285 Rue du Docteur Aynaud, 13 857 Aix en Provence.
 - ♦ *Pratiques :*
Salles et installations sportives de la ville d'Aix en Provence.

Formation habilitée par le Directeur Régional de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (n°10 013 BP 0077)